

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMORIEU  
**RÉUNION DU : VENDREDI 6 MARS 2026**

Nombre de Conseillers

En exercice	16
Présents	10
Votants	12

L'an deux mille vingt-six, le six mars,  
 À 20H00

Le Conseil municipal de la Commune de VILLEMORIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BRACCO Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 26/02/2026

**Présents :** BRACCO Jacques, le Maire ; VARCELICE J. ; GONCALVES E. ; REBUT M. ; COINT S. ; ALLIGIER M-C ; CHIOETTO L. ; DEFRANCE D. ; PICARD J. ; POULET P. ;

**Absents :** CHENARD C. ; PEREZ A. ; PERNET J. ; VALLOUIS J-M

**Procuration :**

GERMAIN L. a donné procuration à GONCALVES E.

LASSALLE S. a donné procuration à VARCELICE J.

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 2026-05**

**FINANCES — BUDGET PRIMITIF 2026 - COMMUNE**

M. le Maire explique que le Budget Primitif 2026 s'inscrit dans une logique de gestion prudente et équilibrée, sans report des excédents 2025.

Cette stratégie permet de :

- Conserver l'intégralité des réserves disponibles
- Maintenir une flexibilité budgétaire maximale
- Permettre une mobilisation ultérieure par Budget Supplémentaire ou Décisions

Modificatives

- Voter un budget sincère fondé sur les ressources propres 2026

**ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET 2026**

Le Budget Primitif 2026 s'équilibre comme suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
<b>Fonctionnement</b>	1 251 293,49 €	1 251 293,49 €
<b>Investissement</b>	160 496,55 €	160 496,55 €
<b>BUDGET TOTAL</b>	1 411 790,04 €	1 411 790,04 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses et recettes de fonctionnement se répartissent par chapitre comme suit :

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	545 700,00	002	Excédent antérieur reporté	0,00
012	Charges de personnel	555 993,49	013	Atténuation de charges	12 000,00
014	Attribution de compensation	44 000,00	70	Vente de produits	114 900,00
023	Virement section investissement	0,00	73	Impôts et Taxes	840 500,00

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-213805542-20260306-D2026\_05-DE

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Chapitre	Libellé	Chapitre	Libellé
65	Autres charges de gestion courante	96 400,00	74	Dotations et participations	266 193,49
66	Charges financières	8 000,00	75	Autres produits de gestion	16 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Autres produits financiers	100,00
68	Dotations de provisions	1 200,00	78	Reprises sur provisions	1 000,00
	<b>Total</b>	<b>1 251 293,49</b>		<b>Total</b>	<b>1 251 293,49</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement se répartissent par chapitre comme suit :

DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	Déficit/Excédent reporté	0,00	001	Excédent reporté	0,00
16	Remboursement d'emprunts	50 100,00	10222	FCTVA prévisionnel	135 496,55
20	Immobilisations incorporelles	27 500,00	10226	Taxe d'aménagement	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	82 896,55	13	Subventions d'investissement	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	<b>Total</b>	<b>160 496,55</b>		<b>Total</b>	<b>160 496,55</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ADOPTE** le budget primitif 2026 tel que proposé ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et d'en assurer la transmission aux autorités compétentes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.  
POUR COPIE CONFORME.

La secrétaire de séance  
Joëlle VARCELICE



Le Maire



Jacques BRACCO

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 038-213805542-20260306-D2026\_05-DE